

La Petite Gazette du Pays d'Issigeac

JUIN
2020

N°372

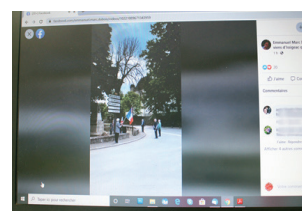


RÉSULTATS
ÉLECTIONS MUNICIPALES

Page 7 et 8



Page 10



Page 11



Un été
à réinventer

Jean-Claude CASTAGNER
Maire d'Issigeac

"Nous devons faire appel à notre sens des responsabilités individuelles et à notre esprit civique."

Chers concitoyens,

Le temps du déconfinement tant attendu est arrivé. Notre vie reprend son cours, certes avec encore beaucoup de restrictions, mais elles sont nécessaires. Nous avons la chance de vivre dans un département relativement épargné, jusqu'à présent, par le virus mais il faut avoir conscience que la pandémie que nous traversons n'est toujours pas endiguée. Malgré les nouvelles libertés que nous retrouvons, il convient de rester vigilants et prudents dans nos comportements. Nous devons faire appel à notre sens des responsabilités individuelles et à notre esprit civique, à notre patience et compréhension pour éviter une deuxième vague de l'épidémie qui pourrait s'avérer encore plus désastreuse, tant sur le plan sanitaire qu'économique.

Je tiens d'abord à remercier, au nom de la population, toutes les bénévoles qui ont confectionné des masques grand public (1500 à Issigeac, soit 2 par habitant). Le conseil départemental a fourni le tissu, le fil et l'élastique. Tous les masques n'ont pas été distribués, n'hésitez pas à téléphoner à la mairie si vous souhaitez en récupérer.

Dans la reprise progressive de nos services publics, nous avons mis en œuvre des mesures sanitaires et des processus de travail destinés à assurer la sécurité du personnel et des usagers. La mairie est ouverte au public les lundis, mardis, jeudis, vendredis après-midi, de 13h30 à 17h30. Les personnes doivent passer par le point d'accueil situé dans la salle du conseil. Il est recommandé de prendre rendez-vous par téléphone. Le port du masque et le lavage des mains à l'entrée sont obligatoires. Les questions d'urbanisme sont traitées le vendredi après-midi, en présence de l'adjoint en charge de ces dossiers. À la maison des services, les bureaux de la communauté de communes, les services sociaux du département et la médiathèque réouvrent progressivement au public. La salle multi-activités, l'aire de jeux pour enfants, le terrain multisports restent fermés au public.



Le jeudi 14 mai, les élèves de GS, CP, CM2 ont repris le chemin de l'école ; suivis par ceux des autres classes élémentaires le lundi 25 mai. Nous avons pris la décision de ne pas accueillir les enfants de PS et MS de maternelle. Les effectifs ne doivent pas dépasser 15 élèves par classe. La cantine et la garderie sont assurées.



Notre marché dominical a repris en respectant les mesures préfectorales : pas plus de 25 exposants et 100 personnes au même moment par site, un seul sens de circulation, distanciation physique, gestes barrière... Le port du masque est vivement recommandé. Nous avons organisé la répartition des stands afin de respecter ces contraintes tout en essayant d'accueillir le plus de stands possibles sur deux sites principaux :

- Marché alimentaire dans le centre bourg (places du château et de l'église, rue Cardinal, 2 îlots aux entrées de la Grand'rue. Celle-ci est piétonne dans les deux sens, permettant de gérer les flux des visiteurs dans le village et l'accès à nos commerces.

- Marché non alimentaire sur le parking de la Banège où se situe le chapiteau, à partir du 31 mai. Ces commerçants n'ont pas travaillé pendant 3 mois et espèrent que vous ferez un détour pour découvrir leurs offres sur le nouveau site, seul endroit qui permet de les accueillir en nombre dans le contexte actuel.

>>>

SOMMAIRE

Edito.....	2-3
Echos de nos communes	3-4-5-6-7
Élections municipales.....	7-8
Hommages :.....	9
Focus : Un été à réinventer	10
Focus : Un 8 mai pas comme les autres	11
Médiathèque.....	11
Vie associative.....	12-13
CCPSP - Économie / santé	13
CCPSP - Prévention-Santé.....	14
Commerces et producteurs locaux	16
Infos pratiques	17
Services.....	18

La Petite Gazette N°372 Juin 2020

Conception et mise en page : Guy Vantomme
Aide à la conception : Bernadette Dumont
Images : Images libres Pixabay / Guy Vantomme
Relecture : Bernadette Dumont / Odile Vantomme /
Jean-Claude Castagner
Impression : Jean-Jacques Nouaille
Contact : gazette@issigeac.info

©



Bien entendu, nous espérons tous retrouver notre marché tel qu'il était avant cette épidémie (plus de 150 stands en été). En attendant, il nous appartient de prendre des précautions sanitaires et de revenir en nombre faire travailler nos divers commerces.

Merci aux bénévoles qui ont participé à l'entretien du cimetière ou des ruelles ainsi qu'aux élus présents chaque dimanche, dès 6h du matin, pour la gestion du marché. Une matinée citoyenne est prévue le samedi matin 13 juin ; RDV à 9h devant la mairie.



Je m'associe aux hommages qui sont rendus à Claudine Guénin et Marie-Dominique Gérard Bot page 9.

Le nouveau conseil municipal a pris ses fonctions. Nous nous engageons à faire de notre mieux au service de tous avec comme seuls objectifs : l'intérêt collectif et le développement de notre belle cité. La tâche ne sera pas facile mais soyez assurés de notre motivation et détermination.

Jean Claude Castagner

ÉCHOS DE NOS COMMUNES

Rappel Il est interdit de brûler des végétaux entre le 1 mars et le 30 septembre depuis 2017 sous peine d'amende (voir arrêté préfectoral sur le site de la préfecture). Arrêté préfectoral n° 24-2017-04-05-001



Si vous avez des déchets verts à évacuer pendant cette interdiction, vous pouvez les déposer en déchèterie. (Déchèterie la plus proche : Issigeac)

BRUIT / EFFAROUCHEURS

Suivant l'arrêté préfectoral n°24-2016-06-02-005 et notamment son article 16 : « L'emploi des appareils sonores d'effarouchement des animaux ou de dispersion des nuages utilisés pour la protection des cultures doit être restreint aux quelques jours durant lesquels les cultures doivent être sauvegardées. Leur implantation ne peut se faire à moins de 250 mètres d'une habitation ou d'un local régulièrement occupé par un tiers. Le nombre de détonation par heure peut, en cas de besoin, être fixé de manière individuelle par le Maire. Leur fonctionnement est interdit du coucher du soleil au lever du jour »

INSTRUCTION DES DEMANDES D'URBANISME EN PERIODE DE CRISE SANITAIRE LIÉE AU COVID 19

Nous vous informons que pendant la période de crise sanitaire (pandémie liée au COVID 19), le texte de référence pour l'instruction des demandes d'urbanisme est l'ordonnance N° 2020-306 du 25 mars 2020 modifiée par l'ordonnance N° 2020-427 du 15 avril 2020.

Ce texte précise que tous les délais d'instruction des demandes d'urbanisme et des recours ont été suspendus à compter du 12 mars jusqu'au 24 mai 2020.

BARDOU

REMERCIEMENTS

Nous remercions pour leur dévouement nos 3 couturières, Béatrice, Françoise et Michelle qui ont confectionné des masques grand public pour nos administrés.

Pour information, la mairie est ré-ouverte au public avec le port du masque obligatoire.

BOISSE

ÉTAT-CIVIL

Naissance

Soan MAZAME DURAND, né le 29 avril 2020, fils de MAZAME Ludovic et de DURAND Laura, Alexandra domiciliés à Brie.

Félicitations aux heureux parents.

Décès

Florence-Dany VEYSSY est décédée le 12 mai 2020 à Bordeaux, à l'âge de 69 ans. Elle était domiciliée au lieu-dit St Amand.

Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

COLOMBIER

MAIRIE

Les horaires d'ouverture de la mairie reviennent à la normale : Mardi de 17h30 à 19h et le samedi de 9h à 12h. En dehors de ces plages horaires, vous avez la possibilité de prendre rendez-vous au 06.47.05.04.76.

L'installation du Conseil Municipal a eu lieu samedi 23 mai (voir les résultats page 7).

FOYER RURAL

Compte tenu de la situation sanitaire, le Foyer Rural de Colombier a le regret de vous informer que la Balade Gourmande initialement prévue le 28 juin ne >>>

>>> pourra avoir lieu. La Brocante de Colombier, que nous envisagions d'essayer de reprogrammer en Septembre, ne pourra elle non plus pas se tenir cette année.

Pour ces 2 manifestations, nous vous donnons donc rendez-vous en 2021.

CONNE DE LABARDE

MAIRIE

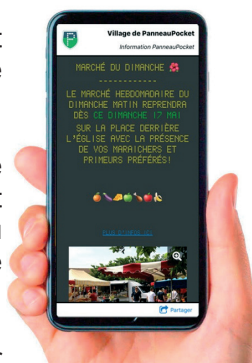
Nouveaux horaires : Les lundis de 14h à 16h et les jeudis de 16h à 18h.

SOYEZ

Alerté, prévenu, informé :

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la mairie s'est équipée de l'application PanneauPocket "Ma commune dans la poche"

Les événements locaux, l'actualité et les alertes de la commune sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.



1. Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur AppStore ou PlayStore

2. Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre commune en favori en cliquant sur le coeur situé à côté de son nom.

Il n'y a pas besoin de créer de compte.

ISSIGEAC

ÉTAT-CIVIL

Décès

Madame PIERRON Claudine épouse GUÉNIN, domiciliée 15 Chemin du Bout des Prés décédée le 27 mars 2020 à BERGERAC à l'âge de 72 ans

Monsieur BERTRAND Marcel décédé le 28 avril 2020 à la Résidence Yvan Roque à l'âge de 100 ans

Madame GERARD-BOT Marie-Dominique domiciliée 9 Chemin du Bout des Prés, décédée le 15 mai 2020 à BERGERAC à l'âge de 72 ans

URBANISME

Permis de construire

PC 02421220s0004 Monsieur et Madame VOISIN Arnaud et Séverine - Extension d'une habitation

PC 02421220S0005 COMMUNE D'ISSIGEAC

Restauration du clos et couvert du Palais des Évêques

PC 02421220S0006 Monsieur et Madame GRAY Peter et Alisson - Construction d'une maison individuelle

DÉCLARATIONS PRÉALABLES DE TRAVAUX

DP 02421220 S0007 Madame BAILLEZ Catherine
Changement d'une porte d'entrée

DP 02421220S0008 Monsieur ROUGET Lionel
Construction d'une piscine et abri de jardin

DP02421220S0009 Madame MARTINELLO Nadine
Réfection toiture avant-toits et transformation fenêtre en vélux

DP 02421220S00010 Madame ROUCH Martine
Peinture des volets

MONMADALÈS

Le 23 mai 2020 le conseil municipal issu des élections du 15 mars 2020 s'est enfin réuni pour élire le Maire et les Adjoints (composition en page 8).

Merci à l'équipe sortante pour son implication et un remerciement particulier à Michel RAYNAL maire sortant après avoir assuré quatre mandats et demi.

Le nouveau conseil va maintenant pouvoir se mettre au travail sur la base du programme ratifié par les habitants de Monmadalès.

Le prochain Conseil Municipal se réunira dès le 4 juin prochain, en mairie, malheureusement toujours à huis-clos, en respect des consignes sanitaires nationales.

Les horaires d'ouverture de la Mairie restent inchangés à savoir le mercredi et le vendredi matin de 8h00 à 12h.

MONSAGUEL

ÉTAT CIVIL

Nous avons déploré la disparition de Patrick Poujol, habitant de Monsaguel et bien connu dans les environs. Nous garderons de Patrick le souvenir d'un homme éminemment gentil et discret. L'équipe municipale s'associe à la peine de sa famille, à Helene, à Babeth et leurs proches.

ÉLECTIONS



Dans la précédente gazette nous vous annonçons que l'ensemble des candidats à l'élection municipale de Monsaguel était élu dès le 1er tour de scrutin.

Consécutivement au déconfinement, le décret du 14 Mai 2020 prévoit l'entrée en fonction de notre nouvelle équipe le lundi 18 Mai. Notre première réunion du conseil Municipal se tiendra la semaine du 25 Mai 2020, nous élirons alors le maire et les adjoints dans la salle des fêtes compte tenu du contexte.

C'est l'occasion ici de rendre un hommage appuyé à Alex LIONS qui durant 6 ans aura sans cesse été au service

de tous, ne comptant pas ses heures pour faire du lien entre vous, entre citoyens et équipe municipale. Il fut le collaborateur de terrain que chaque Maire souhaite avoir au sein de son équipe. Niçois d'origine il est devenu le meilleur ambassadeur de la commune au fil des ans.

Merci ALEX, merci l'ami pour tout ce que tu as fait, pour tout ce temps donné au profit de la commune.

Merci aussi à Betty Battiston et Gerard Venancie qui ont souhaité arrêter leur engagement local.

Bienvenue en revanche à Clément Laffoscade, Sébastien Lasserre, Sébastien Delcour, à Barthelemy Prévot, 4 jeunes hommes décidés à œuvrer pour le bien commun.

UNE CHAÎNE DE SOLIDARITÉ

Dans la perspective du déconfinement le Conseil Départemental a souhaité mettre à disposition des communes du tissu et élastique pour la confection de masques grand public à destination des habitants.

Nous avons répondu favorablement à cette proposition et réservé un stock dimensionné à nos besoins communaux. L'appel à volontariat pour la confection fut un succès, merci à Louise et Agathe Lafoscade, Fanou Grand, Genevieve Finkelstein et à Martine Bigot pour la solidarité, la qualité du travail et la rapidité d'exécution. Nous aurons l'occasion vous remercier comme il se doit dans les semaines avenir lorsque la situation sanitaire le permettra.

COMMÉMORATION DU 8 MAI

Malgré le confinement, comme tous les 8 Mai, nous avons tenu à honorer la mémoire de nos soldats tombés au feu lors de la seconde guerre Mondiale, pour l'occasion le Maire déposa une gerbe au monument aux morts suivi d'un moment de recueillement.

AMELIA

est de retour en Mairie aux jours et heures habituels après avoir passé 1 mois en télétravail. Le secrétariat est donc de nouveau ouvert.

Consécutivement au départ de Sébastien, Sandra et Noé, nous souhaitons la bienvenue à Virginie et ses enfants dans le logement communal.

A l'heure où nous rédigeons cet article, le chemin pdipr doit être fauché pour permettre à chacun, habitant, touriste, marcheur de profiter de la superbe « boucle de Monsaguel ».

MONTAUT

Vous avez dû trouver, dans votre boîte aux lettres ou devant votre porte, les masques confectionnés par les bénévoles de la commune, suite à l'initiative du Conseil Général de la Dordogne. Lors de la distribution, nous avons essayé de mettre deux masques par personne. Cela dit, il se peut qu'il y ait eu des erreurs car nous ne savons pas toujours combien de personnes exactement vivent dans le foyer.

Ne vous inquiétez pas ! S'il vous en manque, ou si vous aimeriez en avoir en plus, il vous suffit de vous adresser à Virginie (06 72 34 20 80).

Nous vous rappelons que cette distribution a été possible grâce à nos couturières bénévoles qui ont bien voulu donner de leur temps pour les habitants de la commune. Aussi, nous remercions chaleureusement : Danièle Dufour, Sandrine Chesnel, Catherine Fournié, Ginette Sus, Odette Létuvé ainsi que nos juniors : Lilian Dufour, Lina Vandermeersch, Paco Vandermeersch pour leur aide précieuse à la confection des masques et à la distribution.

Enfin, et afin d'optimiser la prudence, nous vous demandons de bien vouloir prendre rendez-vous pour toute visite en mairie (ouverte le jeudi après-midi de 13h à 18h).

Nous vous remercions de votre compréhension. Prenez soin de vous et soyez prudents !

PLAISANCE

ÉTAT CIVIL

Décès :

Monsieur Jacques LANDRIOT est décédé le 15 mai 2020, il était domicilié au lieu-dit « La Cendronne ». Toutes nos sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

NOUVEAUX HORAIRES DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte au public le mardi matin de 9h à 12h. Le secrétariat est joignable par téléphone au 05.53.58.79.55 le lundi de 9h à 12h,

Le mardi de 9h à 12h et 14h à 18h,

Le mercredi de 9h à 12h,

Le vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h.

MASQUES EN TISSU

Des masques en tissu ont été distribués à l'ensemble des habitants de la commune.

Cette opération a été possible avec l'appui du Conseil Départemental de la Dordogne qui nous a fourni le tissu, l'élastique et le fil. Nous le remercions.

Mais cette opération a pu aboutir grâce à l'implication de nombreuses « couturières » bénévoles de PLAISANCE qui ont confectionné un nombre important de masques.

La Municipalité remercie vivement pour cet acte de solidarité et de générosité qui profite à l'ensemble de notre commune : Mesdames ALTET Ghislaine, BARRIERE Nicole, BOURDÉ Geneviève, CAILLARD Claudine, CASTAGNET Nadine, CHARLOU Evelyne, CLOAREC Paulette, DE BRIER Adrienne, ERPICUM-LARTIGUE Chantal, GENEAU DE LA MARLIÈRE Béatrice, GUÉRIN Marie-Christine, LANCEAUME Eloïse, LEVIGNE Nicole, LONGUET Véronique, MINOT Marylène, MORA Marie-Paule, PROU Céline, RHODES Anna, THOMASSIN Huguette, THOMASSIN Sylvie, VARAILLON Nadine, WELSH Sheila.

NB : Ces masques viennent en complément des « gestes barrières », ils ne les remplacent pas.

FÊTE DES VOISINS

En raison de l'état d'urgence sanitaire, nous ne pourrons pas organiser en juin la traditionnelle fête des voisins.

SITE INTERNET COMMUNAL

N'hésitez pas à consulter le site communal :
www.plaisance24.com

St AUBIN DE LANQUAIS

ÉLECTIONS MUNICIPALES

L'ensemble des élus vous remercie de la confiance que vous leur avez accordée et se tient à votre disposition. Vous pouvez les rencontrer sur rendez-vous. Vous pouvez voir la liste des élus en page 8

CORONAVIRUS

Le Conseil Département s'est investi dans la démarche de protection de la population en fournissant les « matières premières » tissu, élastique et fil afin de confectionner des masques. Plusieurs couturière(s) bénévoles de notre commune se sont affairées et aujourd'hui tous les habitants de la commune sont équipés d'un masque. Nous vous demandons de bien respecter les consignes pour le porter et l'entretenir.

Nous tenons à remercier Catherine, Emmanuel, Florence, Lucile, Maria Dolores, Monique, Simone pour leur implication et leur dévouement.

CAMPAGNE D'ÉLAGAGE

Enedis organise une campagne d'élagage au sein de la commune de Saint-Aubin de Lanquais pour améliorer la qualité de la distribution de l'électricité et garantir la sécurité des biens et des personnes à proximité des lignes électriques. Les travaux d'élagage, d'abattage et de débroussaillage seront réalisés par l'entreprise SAS FORESTIERE BOUTHIER du 14 mai 2020 au 30 octobre 2020.

Selon les besoins le prestataire pourra être amené à contacter directement les propriétaires des arbres. Pour tout renseignement complémentaire, les services restent à votre disposition aux 05 53 06 52 12.

COMITÉ DES FÊTES :

En raison de la crise sanitaire les marchés gourmands du mois de juillet n'auront pas lieu.

Le 13 septembre 2020 : vide grenier

St CERNIN DE LABARDE

ÉTAT CIVIL

Naissance :

Une nouvelle petite frimousse au Hameau du Maine, Jade COCATRIX née le 13 mars 2020. Elle fait la joie de ses parents Charlotte PICAUD et Geoffrey COCATRIX et de sa Grand-Mère Nadine NOUAILLE notre adjointe.



Décès

Nous avons appris avec grande tristesse, le décès à Londres le 7 avril 2020 de Monsieur Martin LOVEDAY, résident du Poujol, son havre de paix comme il aimait à le décrire. Nous présentons à son épouse Elisabeth et à ses enfants Olivia et Emile nos sincères condoléances.

CIVISME et CITOYENNETÉ...

...sont l'affaire de tous ! Penser aux autres c'est aussi penser à soi.

Pour cela, nous vous demandons de porter un masque dans l'enceinte de la mairie/agence postale ; Mais aussi partout où vous allez, notamment si vous rencontrez d'autres personnes : même s'il est « grand public », le masque représente une première barrière qui protège son porteur mais aussi et surtout, la personne en face de vous !

MERCI !!!

A tous ceux qui ont permis que la vie suive presque son cours pendant cette période si particulière.

Un coup de chapeau SPECIAL aux couturières bénévoles qui ont permis de pouvoir distribuer un masque tissu à chaque habitant de la commune !!!!

NUISANCES

Le bruit peut être source de nuisance pour son voisinage
Petit rappel

Vos petits travaux de tonte, débroussaillage, etc, ne sont possibles qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

St LÉON D'ISSIGEAC

REMERCIEMENTS

Le conseil municipal remercie les 2 couturières bénévoles, Nicole Roussely et Cécile Vadel pour la confection des masques grands publics pour l'ensemble des habitants de la commune.

Le matériel a été fourni en partie par le Département et nous le remercions également pour cette initiative.

St PERDOUX

Pendant la durée du confinement, temps d'incertitude et d'inquiétude, les services de la mairie sont restés actifs bien que ralentis. La solidarité a su faire preuve d'efficacité. Nous savons désormais, pour n'avoir pas cessé de l'entendre et de le lire, que plus rien ne sera comme avant, qu'une vigilance de tous les instants est devenue une exigence. Le respect des règles sanitaires affichées dans certains lieux, comme les commerces, s'impose ! Si l'efficacité du port d'un masque est controversée, un excès de précaution ne peut être nuisible, en particulier quand la distanciation physique n'est pas maîtrisée. Porter un

■ ÉCHOS DE NOS COMMUNES

masque engendre gêne et frustration mais n'y a-t-il pas davantage de sincérité dans le regard que sur les lèvres ? Nous nous réjouissons qu'à ce jour le virus nous ait épargnés. Les "masques grand public" ont été distribués en mains propres ou dans les boîtes aux lettres (2 par habitant) avec un guide de nettoyage. Les personnes "oubliées" peuvent venir les retirer à la mairie sur RV les mardis et vendredis de 10 h à 12 h au 05 53 58 27 48 ou chez Monsieur le maire au 05 53 58 74 47.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le 15 mars 2020, la crainte du virus a fait que seulement 54 % des électeurs de Saint-Perdoux ont exercé leur devoir de citoyens. Le nouvel exécutif se mettra en place ce mois de juin. En attendant c'est toujours l'ancien conseil qui gère les affaires communales. Les nouveaux élus remercient les électeurs de la confiance que vous leur avez accordée pour cette nouvelle mandature. Nous ferons tout pour ne pas vous décevoir et nous aurons le plaisir de

vous réunir pour la "plantation du Mai", en retrouvailles, après ces moments difficiles. Dès que possible nous vous communiquerons le résultat des élections maire, adjoints, des 4 taxes, du budget 2020, des investissements en cours, de la taxe des O.M. et autres infos. Bonne santé à tous et merci encore.

Ste RADEGONDE

La mairie de Sainte Radegonde annonce à ses habitants que le maire Michel Coassin, son adjointe Françoise Leiner et son équipe de conseillers, Nicolas Bazzoli, Vincent Crovazier, Magali Hasselman, Emilio Steimbac et Véronique Tran Van Lieu, seront à leur écoute tout au long de ce nouveau mandat. Merci à tous les habitants pour leur confiance et leur future participation aux projets communaux.

■ ÉLECTIONS MUNICIPALES

Résultats des élections municipales

Mairie de Bardou

Maire : Jean-Paul ROUSSELY
1er Adjoint : Georges GAUTRON
Conseillers municipaux : Jérôme BENOIT, Sébastien GRAZIANI, Catherine HEUZEY-STRAUSS, Béatrice DELFIEUX, Bernard MONZIE.

Mairie de Boisse

Maire : Stéphanie MOLLE
1er Adjoint : Fabrice DESSAGNE / 2ème Adjoint : Jean BAROU
Conseillers municipaux : Isabelle BERTHET-GELIN, Céline ORGAER-DOUCINOT, Thomas DEBAUDRINGHIEN, Lyonel LEONARD, Sandrine AUROUX, Frédéric ROQUE, Hervé RODOT, Daniel AUROUX, Etienne TOURNIER

Mairie de Colombier

Maire : Marjorie MOLLETON
1er Adjoint : Christian FAUVERTE / 2ème Adjoint : Anne-Marie TEYTAUT
Conseillers municipaux : Lionel CLAMENT, Frédéric TABONE, Patrick BARFETY, Ludovic HEUGAS, Gregori GOOSSENS, Thierry TOUZEAU, Marie-Lise COSTE, Rachida GARCIA.

Mairie de Conne de Labarde

Maire : Bernard Triffe
1er Adjoint : Dominique Cassanis / 2ème adjoint : Pascal Bos / 3ème Adjoint : Christian Colussi
Conseillers municipaux : Sandrine ROCHA, Cyril CALVET, Danielle GOUYOU, Marie-Christine LABATUT, Thierry PRACHE, Domlinique OSTERMANN, Alain CONSOLI.

Mairie de Faurilles

Maire : Gérard MARTIN
1er Adjoint : Martine CANAUX / 2ème Adjoint : Sylvie MARTINAUD
Conseillers municipaux : Jean-François AUDIBERT, Claire DEPARIS, Thierry EYNARD, Rainer SUPAN.

Mairie d'Issigeac

Maire : Jean-Claude CASTAGNER
1er Adjoint : Françoise DUBOIS, 2ème Adjoint : Sébastien DELMARES, 3ème Adjoint : Guy VANTOMME
Conseillers municipaux : Isabelle GACHET, Jessica NOBLET, Eric DUBOIS, Liesbeth DE BEER, Eliane de LAPOYADE, Claude-Marie CAPILLON, Bernadette DUMONT, Florent CLEUET, Patrick BIROT, Chantal LETOURNEUR, Jean-Pierre VITRAC

Mairie de Monmadalès

Maire : Serge TABOURET

1er Adjoint : Jean- Marc MADELPECH / 2ème Adjoint : Didier EBEL

Conseillers municipaux : Gwénaél GUIGUET, Catherine EBEL, Delphine JAUMOULLE, Denis COQUIBUS.

Mairie de Monmarvès*

Christian BARCHIESI, Arnel BARTHÉ, Jean-Claude DOLO, Frédéric MOULINIER, Gérard PARISET, David ROQUES, Frederic Pascal VENANCIÉ

Mairie de Monsaguel

Maire : Hervé Delage

1ère Adjointe : Esclarmonde Nicolet / 2ème Adjointe : Chantal Bouvenet

Conseillers municipaux : Clement LAFOSCADE, Solange LASSERRE, Mickaël BIGOT, Sebastien DELCOURT, Élisabeth DELMAS, Barthélémy PREVOT, Alain GRILHÉ, Sebastien LASSERRE.

Mairie de Montaut

Maire : Yves VEYRAC

1er Adjoint : Thierry DUFOUR / 2ème Adjoint : Virginie PUREUR

Conseillers : Ludovic BIGOT, Martin FRADET, Céline LASSERRE, Maitée MADELPECH, Thierry MARTIGNAGO, Stéphane PINON, Thierry CHAUVEAU, Thibault VANDERMEERSCH.

Mairie de Plaisance

Maire : Christine CHAPOTARD

1er Adjoint : Jean-Marie FRICOT / 2ème Adjoint : Jean-Claude ROUCHON / 3ème Adjoint : Jacques PACE

Conseillers municipaux : Jean-Claude SICOT, Evelyne RAFFRAY, Sylvie ROUCHON, Claudine CAILLARD, Céline PROU, Pascal LONGUET, Frédéric DE MONTBRON.

Mairie de St Aubin de Lanquais

Maire : Moïse LABONNE

1er Adjoint : Patrick LEGRAND / 2ème Adjoint : Pakita FRAY

Conseillers : Nathalie MOREAU, François DE PERIER, Emmanuel GROSBOIS, Nicolas VETTORUZZO, Jean-Marc THOMASSON, Catherine BARRÉ, Stéphane MARCHIVE, Nora ZONATO.

Mairie de St Cernin de Labarde

Maire : Vianney D'HAUTEFEUILLE

1ère Adjointe : Nadine NOUAILLE / 2ème Adjoint : Jacques FABIEN / 3ème Adjoint : Gilles EYRINIAC

Conseillers municipaux : Sébastien RONNAT, Benoit GUION, Christelle ROUSSEL, Stéphanie TEY, Colin QUEYRAL, Nadine ROUMAGÈRE, Barthélémy REGRAY.

Mairie de St Léon d'Issigeac

Maire : Gérard SIMON

1ère Adjointe : Béatrice ROUSSELY / 2ème Adjoint : Michel BARBET

Conseillers municipaux : Nicole ROUSSELY, Corinne FAUGÈRE, Bertrand ROUSSELY, Odile GUYOT, Catherine SAVARY, Patrick LAFRON, Cécile VADEL, Jeannine BIEHLER.

Mairie de St Perdoux*

Yvan José Serge BROS, Didier CELERIER, Sabine GLORIEUX, Charles CAÏRA, Catherine CHABERT, Valmy POUJOL, Bernard BOILLIN, Thiery PINAULT, Philippe PLESTAN, Maria Del Carmen MACCOTTA, Lucien POMEDIO.

Mairie de St Radegonde

Maire : Michel COASSIN

Adjointe Françoise LEINER

Conseillers municipaux : Magali HASSELMAN, Nicolas BAZZOLI, Véronique TRAN VAN LIEU, Emilio STEIMBAC, Vincent CROVIZIER.

* Maire et Adjoints non communiquées à l'heure de la publication.

Ordre des conseillers municipaux : entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ; et, à égalité de voix, par priorité donnée aux plus âgés.

HOMMAGES

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Marie-Dominique Gérard-Bot qui nous a quittés dans la nuit du 14 au 15 mai 2020 dans sa 73ème année. Lyonnaise de naissance, tu as eu l'occasion de poser tes bagages dans de nombreuses villes comme, entre-autres Rouen, Strasbourg, le Mans et Dieppe, ville qui te doit d'avoir obtenue l'étiquette "Ville d'Art et d'Histoire" grâce aux formations de guides-conférenciers que tu y as créées. Tu t'étais déjà battue pour que ses deux églises, St Jacques et St Rémi, soient restaurées. Pour cela tu pouvais t'appuyer sur ton parcours de formation : Licence de Droit, École Nationale des Chartes, une des plus anciennes et des plus prestigieuses grandes écoles françaises, spécialisée dans la formation aux sciences auxiliaires de l'histoire, puis concours de guides conférenciers de l'architecture et du patrimoine. Ton parcours professionnel t'a menée jusqu'au Conseil Général de la Seine-Maritime où tu as exercé le métier de Contrôleur de Gestion.

Le patrimoine, la culture et l'histoire n'étaient pas tes seules passions. Tu prenais plaisir, à retapisser les fauteuils, à encadrer les tableaux, à restaurer des meubles en bois et à cuisiner avec talent au dire de tes deux filles, Sophie et Émilie. En 2007 tu trouves la route d'Issigeac où tu t'installes définitivement pour une retraite bien méritée. Tu intègres évidemment et logiquement le Conseil d'Administration de l'Office du Tourisme jusqu'en 2013.

Fin 2012, tu inities une pétition pour la sauvegarde de la maison des têtes, tu participes à la création de l'association des Amis de Michel Jeury et tu crées l'association Patrimoine Culture Environnement en pays issigeacois qui, depuis, a permis l'organisation de nombreux événements dont deux concerts récurrents : une chorale fin juin et un concert du pianiste Tony Adkins à la mi-août. Mais surtout, Marie-Do, tu as été ce que l'on pourrait appeler un leader de l'ombre. Plutôt que de te mettre en avant, tu encourageais les uns et les autres à agir pour le bien commun. Ta demeure à Fondargent puis ta maison au chemin du bout des prés étaient une sorte de QG des bonnes volontés du village, C'est dans ton salon que s'est



L'artiste Anthony Adkins, présenté par Marie-Dominique Gérard-Bot lors d'un concert dans l'église St Félicien

décidé la création du collectif citoyen «un avenir pour mon château» qui accompagne l'équipe municipale dans le projet de rénovation du Palais des Évêques ; c'est aussi là que s'est organisé le concours photo que tout le monde a apprécié en 2019 et dont l'exposition de l'édition 2020 est provisoirement suspendue en raison du contexte sanitaire. Nombreux sont celles et ceux qui se sont nourris de tes encouragements et qui partagent désormais la tristesse de ta disparition.

Tes amis de l'association Patrimoine-Culture-Environnement.

Nous avons le regret de vous faire part du décès de notre amie Claudine Guénin le 27 mars 2020. Elle a été une secrétaire de grande qualité pour les Ménestrels. Nombreux sont ceux, petits et grands qui auront profité de sa bienveillance sur le stand de tir à l'arc lors des animations estivales. Toutes nos condoléances à son mari Francis

Les Ménestrels



L'association des amis de Michel Jeury est en deuil. Notre secrétaire et fondatrice, Marie-Dominique Gérard-Bot nous a quittés dans la nuit du 14 au 15 mai 2020. Marie-Do avait instantanément adhéré au projet de l'exposition « entre futurs et terroirs », s'était engagée dans la création de l'association, pour défendre, comme elle le faisait si bien et de manière forte, le patrimoine littéraire d'Issigeac et la science-fiction en Périgord. C'était aussi une protectrice des chats perdus. Nous n'avons que des souvenirs heureux avec toi, de complicité, de fous-rires, d'affection et de partage. Marie-Do, nous ne t'oublierons pas et pour adoucir notre peine, je suis certaine que tu es actuellement sur la plage de la perte en Ruaba, entourée des rosiers de ton magnifique jardin à Fontdargent, toi qui était devenue une véritable jeuryenne.

Natacha Vas-Deyres
Présidente de l'association
des Amis de Michel Jeury

Un été peut-être sans panier, sans
lampion, sans brocante,
sans bodéga, sans chevalier, sans co-
chon grillé ...?

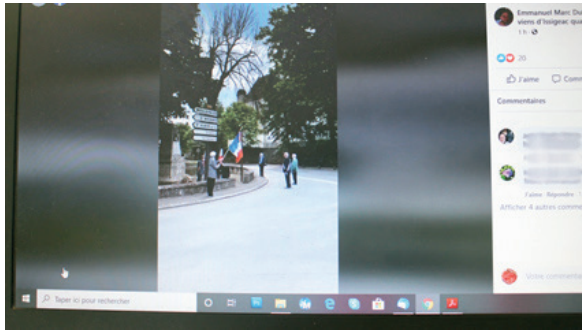
**Alors, si jamais c'est le cas, il nous faudra
encore plus compter sur l'artisanat local
mais aussi sur nos vieilles pierres et leurs
rosiers qui s'y accrochent !**



et bien d'autres encore à voir et à sentir dans nos communes...

Un 8 MAI PAS COMME LES AUTRES

Ce 8 mai 2020 n'a pas ressemblé à un 8 mai. Le contexte actuel n'a pas permis de nous rassembler en nombre devant les monuments aux morts de nos communes pour nous souvenir ensemble de notre histoire. Malgré tout, les élus, en nombre limité, ont déposé des fleurs sans rassemblement public et en respectant la distanciation sociale.



À

Issigeac, grâce à l'initiative d'Emmanuel Dubois, cette cérémonie a pu malgré tout être retransmise dans les foyers par le biais d'une retransmission vidéo dans le groupe "tu viens d'Issigeac quand ..." du réseau social Facebook.

Alors que les réseaux sociaux sont souvent critiqués et sont sources de méfiance pour certains, reconnaissons que cette fois-ci ils ont permis un "regroupement virtuel" donnant la possibilité de nous recueillir ensemble, à distance.

MÉDIATHEQUE

Horaires d'ouverture au public :

Mardi : 14h-18h / Mercredi : 10h-12h / 14h-18h / Vendredi : 13h30-17h30
Tél. : 05.53.74.94.31 / bibliotheque.issigeac@orange.fr

La médiathèque d'Issigeac a un compte facebook. N'hésitez pas à le consulter et à le partager.

Pour tous nos lecteurs, abonnés ou futurs abonnés, un protocole de sécurité est mis en place ce jour à la médiathèque et ce jusqu'au 8 juin inclus (et plus si nécessaire).

ACCÈS

Afin de réouvrir au public (dans les conditions actuelles de sécurité sanitaire), la médiathèque répondra à vos demandes les :

Mardis, Mercredis et Vendredis de 15h à 17h

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

Aucun de nos lecteurs ne pénétrera dans le local de la bibliothèque !!!

EMPRUNT

Nous mettons en place, un service de commandes de documents :

* Téléphonnez ou envoyez un mail à la médiathèque ; Selon votre demande, une liste de livres appartenant à la BDDP (actuellement sur nos étagères), vous sera adressée.

* Votre commande sera préparée et déposée pour plusieurs jours (cause de possibilité de virus) dans la salle adjacente (RAM)

* Un rendez-vous sera alors fixé pour que vous puissiez récupérer cette commande (ou, et) ramener des ouvrages !!! qui eux aussi, resteront en confinement dans cette salle.

Des consignes sont affichées à l'entrée de la médiathèque.

Sur le site de la B.D.D.P. vous avez la Médiathèque Numérique, où vous pouvez découvrir des livres, documents, magazines, films, jeux éducatifs etc...

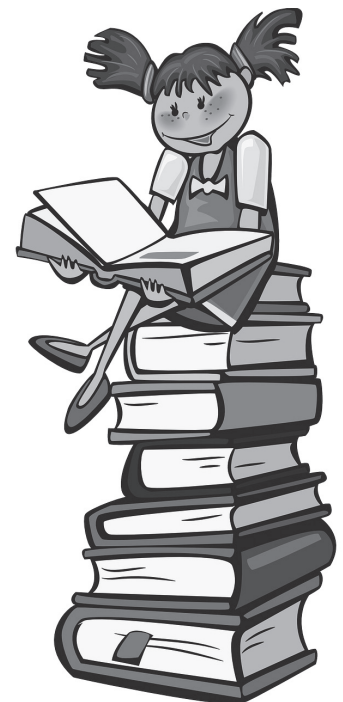
Nous suivons l'évolution des consignes sanitaires au jour le jour et nous mettons tout en œuvre afin de protéger nos lecteurs et nos personnels.

Merci de votre compréhension.

La Mairie



Wifi : bibliotheque24

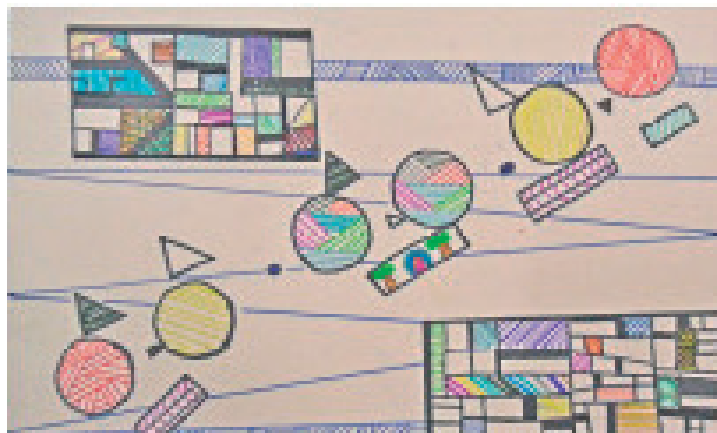


LES COULEURS DE PIERRE BELVÈS

Bonjour à tous,

Nous avons dû suspendre l'Atelier de Pierre du lundi depuis le début du confinement.

Dans l'impossibilité de répondre aux conditions d'accueil exigées et notre activité s'apparentant à une activité culturelle, nous avons décidé de clôturer la saison 2019-2020, au 10 mars 2020.



Nous vous invitons à visiter les pages Albums de notre blog lescouleursdepierrebelves.fr

Consultez les créations réalisées par nos jeunes artistes, pendant le premier semestre 2019-2020, ainsi que les photos de l'atelier spécial "Collages" avec Helen Hill.

Nous avons prévu deux ateliers spéciaux un en avril - Atelier printemps, Décors floral - et un en mai - Atelier peinture en extérieur avec Dado, un artiste Bergeracois.

Nous reportons ces deux rendez-vous pour la prochaine saison.

SAISON 2020-2021

En prévision de la prochaine rentrée scolaire 2020-2021, nous proposons une préinscription pour l'Atelier de Pierre.

Atelier se déroulant le lundi de 16h30 à 18h, pendant la période scolaire.

Tarifs : 70€ l'année / 28 € - trois mois consécutifs / 10€ - 4 séances successives.

Inscription définitive dès le 1er septembre 2020 accompagnée du règlement.

Fiche de préinscription et fiche d'adhésion disponibles sur le blog (chapitre Les Ateliers - rubrique Inscription) : lescouleursdepierrebelves.fr

Bon été à tous

Et surtout prenez soin de vous, restez vigilants malgré le déconfinement

Mme Annie Nouaille, présidente de l'association



TENNIS CLUB D'ISSIGEAC

Les terrains de tennis sont de nouveau accessibles avec votre clef. La pratique du tennis ne peut se faire uniquement en loisir et en simple.

N'oubliez pas de réserver les cours de tennis sur les plannings (sur le tableau d'affichage du club House) .

Une affiche avec le protocole est installée à l'entrée des cours. Du gel hydroalcoolique ainsi que des lingettes sont disponibles.

Les entraînements collectifs sont pour le moment suspendus.

Merci à tous de faire au mieux pour respecter les gestes qui nous protégeront tous.

Le club remercie l'ensemble des personnes qui sont venus participer à la confection des masques.

Bonne reprise et bons matchs à tous !

Pour tout renseignement, vous pouvez nous joindre :

Jean : 06 81 03 83 17 / Gaëlle : 06 38 59 33 42 / Laurent : 06 88 08 14 53



U.A.I. Union Athlétique Issigeacoise

Comme vous le savez, la saison s'est terminée plus tôt que prévu à cause de ce sacré Covid 19.

La ligue nous a annoncé une grosse réforme du championnat, plus d'Honneur, plus de Promotion d'Honneur, plus de Séries, mais maintenant une Pré-Fédéral (4 poules de 9), une Régionale 1 (4 poules de 10), une Régionale 2 (60 à 70 clubs répartis en poule de 10) une Régionale 3 (Environ 60 clubs). A ce jour, on ne connaît pas encore les poules pour la saison 2020/2021.

A priori, on devrait pouvoir recommencer les entraînements début Aout comme nous l'avons prévu puisque les PRO vont redémarrer en juin.... Pascal Alvarado sera le nouvel entraîneur de l'U.A. I, il sera accompagné de Sébastien Neury. Pour l'Equipe 2 nous aurons le tandem Lionel Roux et Mickael Mizoule aux commandes.

Nous avons de nouveaux joueurs qui arrivent, je vous en donnerai la liste sur la prochaine Gazette.



« Que faut-il faire ? » dit le Petit Prince.

« Il faut être très patient » répondit le Renard.

« Tu t'assoiras d'abord un peu loin de moi, comme ça, dans l'herbe... [...] Mais, chaque jour, tu pourras t'asseoir un peu plus près. »

Antoine de Saint-Exupéry
[Le Petit Prince]



Illustration extraite de l'oeuvre de St Exupéry

Cette année en Mai comme en Juin, on ne fait pas ce qu'il nous plaît...
Mais ça viendra. Avec bon sens et patience !

Merci à la mairie de St Cernin de Labarde pour cette illustration

■ **CCPSP** Communauté de communes Portes Sud Périgord

Économie :

La crise sanitaire liée au Covid est unique par son intensité dans la mesure où elle frappe sur l'ensemble de la planète. Le moyen le plus utilisé par les gouvernements nationaux pour faire face au pic de la pandémie fut la mise en confinement de tout ou partie de sa population, avec comme effet induit une crise économique là aussi inédite dans la mesure où elle affecte l'offre et la demande.

Les entreprises produisent moins, les ménages consomment moins, l'économie est au ralenti.

Chacun, élu, citoyen doit prendre sa part de solidarité pour se relever de cette crise, qui aura des répercussions importantes. Europe, Etat, Région, Département, Communautés de Communes, Communes, chaque strate administrative participe en fonction de ses compétences au soutien de l'économie.

Ainsi notre communauté de communes participe à hauteur de 2 euros/habitant au fond de prêts de solidarité et de proximité Régional ainsi qu'au fond de prêt Départemental de soutien des entreprises locales et ce, pour le même montant.

Après avoir contribué, fin 2019, à la campagne départementale « consommez local, consommez artisanal » portée par la chambre des métiers et de l'artisanat « Portes Sud Périgord » actionne à nouveau sa compétence économique en faveur du tissu économique local.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter par mail :
herve.delage44@orange.fr ou csp.fossezmairie@orange.fr

Santé :

La communauté de commune « Porte sud Perigord » a souhaité s'associer au dispositif innovant créé par le Centre Hospitalier de Périgueux et a conventionné, permettant la tenue de consultations infirmières de prévention et dépistage des fragilités chez les plus de 65 ans.

Ces consultations sont temporairement suspendues pour cause de Covid, elles reprendront ensuite à la maison des services d'Issigeac selon un calendrier qui sera diffusé. Dans l'attente vous pouvez faire votre propre test en quelques minutes, puis joindre le service indiqué sur le document afin de convenir d'un rendez-vous.



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

FEUX DE FORÊT

Les prévenir et s'en protéger

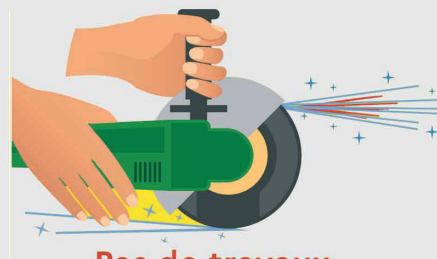
1 feu sur 2 est la conséquence d'une imprudence



**Ni feu
ni barbecue**
aux abords des forêts



Pas de cigarette
en forêt ni de mégot jeté
par la fenêtre de la voiture



**Pas de travaux
sources d'étincelles**
les jours de risque d'incendie



**Pas de combustible
contre la maison**
bois, fuel, butane...

**Témoin d'un
début d'incendie,
je donne l'alerte**
en localisant le feu
avec précision



**Je me
confine dans
ma maison**
elle est mon
meilleur abri

zone personnalisable

RESTEZ À L'ÉCOUTE DES CONSIGNES DES AUTORITÉS
Rendez-vous sur : feux-foret.gouv.fr

#FeuxDeForet

DICOM-DGPR/AF/19082-2 - Mars 2020

■ PRODUCTEURS LOCAUX

M. Mme JACQUET (légumes bio) Ste Radegonde 06 72 74 58 31

M. MORRIS Plaisance (porc noir) 06 79 39 24 79

M. COUDERC Conne de Labarde (viandes bio) 05 53 24 31 65

M. DEBAUDRINGHEIN Thomas Boisse (miel) 06 27 81 13 54

M. Mme BARTHE Ferme de Leytherie (oie et canard) Monmarvès 05 53 58 70 33 / 06 75 63 43 02

M Daniel SIMON SCEA des Grandes Vignes (Lait et fraises) Vente à la ferme le lundi et le vendredi de 15h à 17h à commander 2 jours à l'avance au 05.53.58.72.72 ou au 06.82.26.16.68 ou par mail : simon-gerard24@orange.fr ou daniel.cuma24@orange.fr (Tout les jours de 18 h à 19 h ou bien sur rendez-vous)

M et Mme Françoise et Daniel ROUSSELY (veau-boeuf-vin) Domaine de Zacharie - Saint Léon d'Issigeac - 05 53 58 77 94 / 06 83 41 50 33

Plateforme « Relais Pays(ans) d'Eymet » : Un drive fermier de produits exclusivement locaux est en place à Eymet. Toutes les informations utiles sur le site de la municipalité d'Eymet.

La Région et l'AANA, avec leurs partenaires régionaux, ont lancé une plateforme solidaire de produits locaux.

Produits du terroir, fruits et légumes de saison, viande, produits laitiers, fromages, produits frais, ...:

→ produits-locaux-nouvelle-aquitaine.fr.

■ COMMERCE LOCAUX

ISSIGEAC

Bio et Terroir Epicerie Bio, livraison à domicile (appeler au 05.53.57.28.11 ou email bioetterroir@gmail.com).

Ouvert du mardi au samedi (9h-12h30 15h30-19h) et le dimanche matin (9h-13h)

Place de l'église

Boucherie Le Mindu

Ouvert du mardi au samedi de 7h30 à 13h et le dimanche de 7h30 à 12h45

50, Grand Rue

Tel./ 05.53.58.70.07

Boulangeries :

Gemmeron place Mestreillat

Bourdet Grand' rue

Mallet Grand' rue

Epicerie SPAR

Ouvert du mardi au samedi et dimanche matin

Tour de ville

Tel : 05.53.24.56.66

Tabac-presse

Fermé le jeudi journée et dimanche après-midi

46 Rue du Tour de Ville

Tel : 05 53 58 75 23

Poissonnier

Chaque jeudi matin devant l'Office de Tourisme

St LEON D'ISSIGEAC

Epicerie RENE de BRUXELLES

Ouvert du mardi au dimanche)

Tél: 05.53.57.71.36

Email : rene.debruxelles@gmail.com

■ ANNONCES

FAURILLES

Location F4

La commune de Faurilles loue appartement F4 .

Surface environ 80 m2 avec étage, trois chambres, cuisine américaine, salon, salle à manger, salle de douche, wc séparé,garage, jardin privatif

refait à neuf en 2017

Loyer mensuel 430 €

0553587631 / 0688924675

ISSIGEAC

Garage DUPPI

Le garage David DUPPI est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30.

Il informe sa clientèle de son changement d'enseigne, tout en restant dans le réseau PSA : Il représente désormais la marque EUROREPARCAR SERVICE

PAYS D'ISSIGEAC

Virginie / Esthéticienne à domicile

Secteur de 25 Km autour d'ISSIGEAC, avec tout le matériel essentiel pour votre bien-être, à votre domicile.

Prestations : soins du visage, soins du corps, épilations, beauté des mains et des pieds, maquillages.

Carte de fidélité, bons cadeaux, offres promotionnelles, et cela toute l'année !

Contact : du Lundi au Samedi, uniquement sur rendez-vous.

Tel : 06 73 81 40 44

Virginie DEMARS

"Beauté au Naturel"



Ste RADEGONDE

Nouvel entrepreneur : Ent. EMILIO S.

STOP Frelons / Guêpes - Intervention dans les 24h

Devis gratuit par téléphone

"La Plane" 24560 Ste Radegonde

Tel : 06. 03. 49. 11. 00

Numéros utiles

AMAD (maintien à domicile), bureaux d'Issigeac: le vendredi de 9h à 15h et sur rendez-vous, route d'Eymet. 05.53.74.26.25 (amad.sb@orange.fr)

Commission Cantonale Agricole: Jean Barou, 06.25.40.16.40

Syndicat Départemental des Déchets de la Dordogne (SMD3): 05.53.58.55.55 ou www.smbgd.com.

École d'Issigeac: 05.53.58.70.71

Garderie : 05.53.73.30.07

Cantine : 05.53.73.30.07

École de Faux: 05.53.24.32.17

ADMR Castidrôle: 05.53.36.93.11

(castidrole@orange.fr)

Gendarmerie :

Issigeac: lundi et mercredi, 14h-18h: 05.53.73.52.80
sauf jours fériés

Sigoulès: tous les jours sauf dimanche et jours fériés
8h-12h et 14h-19h; Un interlocuteur répondra aux
appels et déclenchera, selon l'utilité, une patrouille.

Maison de retraite Yvan Roque: 05.53.74.64.00

MSA: 08.11.65.65.66 / **Pompiers:** 18

Office du tourisme (Issigeac): 05.53.58.79.62 /
issigeac.tourisme@orange.fr

Presbytère d'Eymet, Abbé Fabre: 05.53.23.82.10.
<https://eymet-paroisse.jimdo.com>.

SAUR (Bouniagues): 05.81.31.85.03

SPANC, technicien: Manuel Maigniez, 07.87.11.97.49 ou
ccpsp24.spanc@orange.fr

Pharmacies

Monderer, Villeréal	05.53.36.00.08
Castang, Castillonès	05.53.36.80.11
Sainjon, tour de ville, Issigeac	05.53.58.60.64
Vandepitte, Cancon	05.53.01.60.32

Santé

Centre médico-dentaire Issigeac

Dr Benoist, Dr Lagorce et Dr Ortali :05.53.58.71.33

Dr Fauconnot, Bouniagues : 05.53.58.36.23

Médecin de garde : appeler le 15



Infirmières et infirmiers :

– Bouniagues :

Béatrice LAFOSSE et Lynda BLOT : 06.71.24.00.88;
Thierry MA TRI, Lydie MOUTOU : 05.53.88.85.83

– Issigeac :

Christine Agbodjan et Carole Bichon, place du 8 mai
1945 (mairie), 06.84.36.12.83 ou 05.53.74.85.58

Permanence fermée actuellement

Karine Lesur et Gwénaëlle Arnal, 34 Rue du Cardenal,
06.08.05.29.92 ou 06.74.20.16.18 soins à domicile ou
au cabinet sur RDV.

– Faux :

Françoise Charrier, Sandra Gouin, Christine Martin-
Werbeke, Delphine Polet, 06.88.20.28.57

– Saint-Aubin :

Sandrine Bodin et Marion Raynaud, 06.58.25.69.63

Kinésithérapeutes :

– Issigeac :

Mme Sabine Glorieux et Christophe Le Morvan,
05.53.24.12.37

Sophrologue :

– Issigeac :

Mme Cécile Coolen, 06.79.38.68.58

Consultation individuelle sur rdv. à mon cabinet ou à
domicile. Tous publics. Groupe de sophro-relaxation
(Monsaguel) tous les mardis 18h.

Dominique Capillon, 06.87.95.64.18 / 05.53.74.98.50

– Bouniagues :

Mme Fabienne Marcot consulte sur rendez-vous
au 06.24.37.90.65 à domicile ou en cabinet à
Bouniagues.

Centre de luxoponcture :

M. Adelaïde, Bouniagues

05.53.23.35.72 / 06.76.82.89.76

Ostéopathes :

M. Poirier et Mme Garcin (Bouniagues, Faux),
05.53.63.90.50

Dhélia Marion « La renoncié » (Bouniagues)
05.53.63.90.50

M. Chapuis (Issigeac), 06.72.65.41.21

Mme Chateauraynaud (Issigeac), 06.62.95.65.26

Pédicure podologue :

Mme Camille Rouby et M. Nabil El Wahidi (Issigeac),
consultations sur RDV uniquement à domicile,
06.61.69.36.06.

Psychopraticienne :

Patricia Tourrès (Boisse), 06.88.55.78.93

Mairies locales

Bardou :.....	jeudi 9h - 12h
05 53 61 26 61	mairie.bardou@wanadoo.fr
Boisse :.....	lundi et jeudi 14h à 18h
05 53 58 73 08	commune.de.boisse@orange.fr
Colombier :.....	Mardi 17h30 à 19h / Samedi 9h à 12h
05 53 58 32 42	mairie-colombier@wanadoo.fr
Conne de Labarde :.....	lundi de 14h à 16h / jeudis de 16h à 18h
05 53 58 32 37	mairiecampna@wanadoo.fr
Faurilles :	
05 53 58 79 00	mairie.faurilles@wanadoo.fr
Issigeac : lundis, mardis, jeudis, vendredis :	13h30 à 17h30
05 53 58 70 32	mairie.issigeac@wanadoo.fr
Monmadalès :.....	mercredi et vendredi de 8h00 à 12h00
05 53 58 74 54	mairie.monmadales@wanadoo.fr
Monmarvès :	
05 53 58 71 78	mairie.monmarves@orange.fr
Monsaguel :.....	mercredi de 8h45 à 10h45 et samedi de 8h à 12h.
05 53 58 76 84	monsaguel.mairie@wanadoo.fr
Montaut :.....	jeudi de 13h à 18h
05 53 58 76 82	mairie.montaut24@orange.fr
Plaisance :.....	lundi et merc. 9h -12 h / mar. et vend. 9h-12h/14h-18h
05 53 58 79 55	plaisance.mairie@wanadoo.fr
St Aubin de Lanquais :.....	Lundi et jeudi de 14h à 17h30
05 53 24 33 70	mairie.saintaubindelanquais@wanadoo.fr
St Cernin de Labarde :.....	Mardi 14h-18h - Ven. 9h-12h30 /16h -18h30
05 53 24 36 80	mairie.saintcernindelabarde@wanadoo.fr
St Léon d'Issigeac :.....	Mardi et jeudi de 09h à 12h
05 53 58 76 27	mairie.saintleon@wanadoo.fr
St Perdoux :	
05 53 58 27 48	mairie-saintperdoux@wanadoo.fr
Ste Radegonde Roquépine :..	mardi 13h à 17h / vend. 8h30 à 12h30.
05 53 24 04 89	mairie.steradegonde@wanadoo.fr

Bureau de Poste

Durant la période de confinement les horaires d'ouverture et la levée du courrier peuvent varier au fil des semaines.

Les horaires sont affichés sur la porte d'entrée de la poste.

Issigeac, 05 53 58 70 49 (guichet)

Horaires en temps normal :

du lundi au vendredi, 9h-12h, 13h30-16h et samedi, 9h-12h. Levée du courrier : semaine 14h15, Samedi 11h50. Service distribution : 05 53 22 70 29.

Agences postales

St Cernin de Labarde, 05 53 27 38 13 :

Lundi de 13h30 à 16h30 / Samedi : 10h à 12h

Mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h

St Aubin de Lanquais

Du lundi au vendredi de 10 h à 12 h 30

Le samedi 10 h 30 à 12 h 30

Tel : 05 53 22 84 98

Déchèterie du pays d'Issigeac

lundi - mercredi - vendredi	13h30 - 17h
samedi	9h - 12h 13h30 - 17h

Tél. 05 53 73 34 46. Issigeac, route de St Léon.

Conciliateur de justice

Le conciliateur de justice tiendra sa permanence le jeudi 4 juin de 10h à 12 h à la mairie d'Issigeac.

Merci de prendre rendez-vous par mail en adressant votre demande à l'adresse suivante : jmtrichet@orange.fr

Si vous n'êtes pas informatisé, veuillez vous adresser à la mairie d'Issigeac qui se chargera de la procédure.

Assistante Sociale

Mme Darcq

Référent Insertion

M. Vitrac

Reçoivent sur rendez-vous.

Contact : Centre Medico-Social de Sigoulès

Tel : 05.53.02.06.13

Transport

Transperigord : <http://www.transperigord.fr>.

Cars bleus, Eymet : 05.53.23.81.92

Taxis conventionnés transport de malades assis :

Taxi Raymond (Issigeac-Faux), 05.53.61.76.74
06.74.84.39.39

Top taxi (Bouniagues) : 06.07.02.09.75

Centre ambulancier Issigeac : 05.53.58.73.83

CIDFF

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

Permanence sur RDV à la Maison des Services

Tel : 05.53.63.32.30

La Petite gazette

Retrouvez la gazette au format PDF sur les sites

www.issigeac.info et www.plaisance24.com.

Les articles doivent être regroupés par commune et transmis à l'adresse gazette@issigeac.info avant le 20 juin pour le prochain numéro (diffusion prévue début juillet 2020). Les articles qui ne sont pas envoyés avec le consentement des mairies ne seront pas publiés. Merci de votre compréhension.

INFORMATION :

Afin d'enrichir ce mensuel pour qu'il soit encore plus représentatif de ce que nous sommes et qu'il nous rapproche encore plus, un comité de rédaction sera créé prochainement.

Il permettra de réunir toute personne qui souhaite participer à la bonne mise en œuvre de cette Petite Gazette du Pays d'Issigeac.

Les objectifs sont multiples : chaîne éditoriale, mise en page, rédaction ou recherche d'articles, illustrations ...

Si vous êtes intéressé(e) ou pour toute information complémentaire contactez-nous : gazette@issigeac.info

CONSIGNES AUX USAGERS DE DÉCHÈTERIE

1



1 entrée = 1 sortie
Pas plus de 3 véhicules
en même temps sur le quai.

4



Ne pas demander de l'aide
au gardien pour vider
ses déchets dans les bennes.

2



Respecter la règle de distanciation
et les gestes barrières.

5



Les textiles et DASRI
(déchets d'activités de soins
à risques infectieux)
ne sont pas acceptés.

3



Porter un masque.

Service Usagers : 09 71 00 84 24 • service.usagers@smd3.fr • smd3.fr

